



Cahiers de Narratologie

Analyse et théorie narratives

35 | 2019

Le style comme événement

Le moment discursif des barricades d'août 1648 : quelle interprétation des récurrences dans le discours sur l'événement ?

Karine Abiven



Electronic version

URL: <http://journals.openedition.org/narratologie/9264>

DOI: 10.4000/narratologie.9264

ISSN: 1765-307X

Publisher

LIRCES

Electronic reference

Karine Abiven, « Le moment discursif des barricades d'août 1648 : quelle interprétation des récurrences dans le discours sur l'événement ? », *Cahiers de Narratologie* [Online], 35 | 2019, Online since 03 September 2019, connection on 05 September 2019. URL : <http://journals.openedition.org/narratologie/9264> ; DOI : 10.4000/narratologie.9264

This text was automatically generated on 5 September 2019.

Article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle.

Le moment discursif des barricades d'août 1648 : quelle interprétation des récurrences dans le discours sur l'événement ?

Karine Abiven

- 1 Le présent travail s'attache au traitement discursif de ce qu'on peut appeler un « événement historique catalyseur » (Lüsebrink & Mollier 2000 : 2) : les barricades d'août 1648, généralement considérées comme le point de départ le plus visible de la Fronde (révolte à la fois parlementaire, aristocratique, bourgeoise et populaire, lors de la Régence pour minorité de Louis XIV entre 1648 et 1653). Loin de proposer une fausse dialectique qui consisterait à aller du style de l'événement à l'événement du style, il s'agit plutôt de tirer les conséquences, au niveau empirique, des théories sur le « retour de l'événement » en histoire, qui font de celui-ci un événement discursif autant qu'un fait historique. Dans les sciences humaines en général, la notion d'événement qui a fait retour dans les quarante dernières années (Nora 1974) n'est pas celle de l'histoire événementielle, héritée du XIX^e siècle, comme succession causale (voire déterministe) d'épisodes faisant événement (Morin 1972 : 173-174). L'« événement revisité » (Dosse 2010 : 195 *sqq.*), celui qui apparaît après que les Annales ont mis en garde contre le « péché événementialiste » (Braudel, cité par Capdevila 2004 : 80), se comprend désormais plutôt comme une trace que comme une cause ; on cherche à voir comment il s'inscrit dans la mémoire longue par exemple, plutôt que de prévoir combien il était contenu en germe dans ce qui le précède. Ce néo-concept d'événementialité historique mêle ainsi indissociablement événement et langage (par exemple : Rétat 1979, Sgard 1989, Farge 2002, Dosse 2010) ; ce qui fait événement, c'est ce qui laisse des traces dans les archives, c'est donc ce qu'on ne peut connaître qu'en considérant la matérialité langagière et le moyen de communication qui le véhiculent : son expression, et sa médiatisation. Les travaux autour du « discours sur l'événement » (Rétat 1979) évoquent souvent la « grammaire », la « syntaxe », le « dictionnaire » des textes regroupés au sujet d'un événement (*ibid.* : 341), ou parlent au sujet des différentes versions d'un même fait

d'« affaire de style » (Sgard 1989 : 7). Mais comme leur ambition interprétative et documentaire, qui vise à scruter les modalités de circulation de l'information, est considérable, le détail de la microstructure n'a pas l'espace d'être analysé. C'est ce que je souhaiterais esquisser ici en traquant quelques récurrences stylistiques, sans préjuger *a priori* si elles seront significatives au plan interprétatif.

- 2 Parler de *médiatisation* comme on vient de le faire peut étonner, puisqu'on a pu écrire que l'événement au sens moderne du terme « paraît dater de la fin du XIX^e siècle » (Nora 1974 : 211), à savoir du moment où la presse industrielle en a permis une communication large (parallèlement, au plan théorique, le « retour de l'événement » est lié à l'émergence et à l'analyse des *mass media* dans les années 1970, qui apparaissent non seulement comme les vecteurs du récit d'événement mais comme sa condition de possibilité : Nora 1972). Bien antérieur, le moment qui nous préoccupe semble pourtant bien produire une forme de médiatisation de l'événement, même si ce n'est pas par le biais de la presse périodique : la Fronde a connu une explosion de l'imprimé sans précédent. Environ 5500 textes, qu'on nommera *libelles* par commodité, sont imprimés en cinq ans, parfois en plusieurs centaines ou milliers d'exemplaires chacun, dont 2000 textes pour la seule année 1649 qui nous intéresse ici, ce qui est considérable pour l'« ancien régime typographique » (Chartier 1981). Cet ancien régime connaît donc, même si c'est sous des « formes plus modestes, moins massives et moins spectaculaires, [une] production de l'événement par le discours immédiat » (Rétat 1979 : 6). Les barricades de 1648 peuvent ainsi faire figure d'événement au sens où elles ont rapidement été l'objet d'une intense communication, privée et publique. C'est aussi ce qui les caractérise, du point de vue de l'analyse du discours, comme « moment discursif » (Moirand 2007 : 4¹), défini comme un fait ou ensemble de faits suscitant une abondance de discours (souvent issus de la presse, mais qui peuvent englober d'autres formes d'imprimés voire de traces de l'oral).
- 3 L'intuition de départ est que certains faits de langue, en de tels moments de crise et de circulation intense de la parole, se constituent discursivement en événements de style, dès lors qu'ils apparaissent comme des moyens expressifs récurrents dans un ensemble d'écrits les plus hétérogènes. On essaiera ici de les repérer dans la masse des écrits, et de les constituer en archive, comprise au sens post-foucauldien de l'analyse du discours, comme « jeu des règles qui déterminent dans une culture l'apparition et la disparition des énoncés, leur rémanence et leur effacement, leur existence paradoxale d'événements et de choses » (Foucault [1968] 1994 : 708). C'est justement sur ce type de corpus relatifs à tel « événement fondateur » (Guilhaumou 2006 : 163) que l'analyse du discours a pu développer ses concepts et outils. L'idée, suggérée par les concepteurs du présent numéro, selon laquelle le style n'est pas à entendre comme un état ou un fait mais à comprendre dans une dynamique, laquelle intègre nécessairement le contexte, invite en effet à intégrer l'environnement discursif à l'examen des faits de style. On ne séparera donc pas les méthodes de l'analyse du discours et de la rhétorique de celles de la stylistique, jugeant que l'intégration discursive fait partie des moyens d'une interprétation dynamique du style ; non plus qu'on ne choisira entre textes littéraires et non littéraires², l'enjeu étant précisément de faire un sondage dans les écrits sans préjuger du type de discours où ils s'inscrivent : on espère par là « atteindre l'interdiscours » (Garric & Longhi 2018, qui entendent *interdiscours* dans un sens assez lâche d'intersection entre plusieurs types de discours, ce qui est appelé ailleurs « communication sociale de l'événement », Rétat 1979 : 341, ou « discours social », Angenot 1989). On définira ici plus précisément l'interdiscours comme un jeu de renvois,

explicite ou non, entre des productions discursives dont on n'a pas toujours gardé de configuration textuelle (Charaudeau 1993³), et dans une perspective plus générale apte à rendre compte de la polyphonie d'un tel corpus polémique, on élargira au sens d'ensemble structuré non seulement au plan sémantique mais aussi par une hétérogénéité constitutive repérable, soit « un système dans lequel la définition du réseau sémantique circonscrivant la spécificité d'un discours coïncide avec la définition des relations de ce discours à son Autre » (Maingueneau 1984 : 30).

- 4 Aussi le corpus choisi est-il à la fois très cohérent au plan thématique et sémantique, et volontairement hétérogène au plan formel et pragmatique : constitué de 37 textes, dont la bibliographie numérotée est en annexe, il englobe des discours pamphlétaires (n^{os} 13, 21, 22, 24, 30, 31, 37), et autres discours infrapolitiques et satiriques qui peuvent emprunter leur forme aux belles-lettres (libelles en vers : n^{os} 14, 15, 25, 28, 29, ou en prose n^o 36) ; une harangue prononcée lors des faits et imprimée peu après (n^o 23) ; des productions orales à destination d'un large public et imprimées ou non sur le moment (chansons n^{os} 16, 18-20, 26, 27, 33, 34, 35) ; et toute une variété d'écrits manuscrits : écrits politico-administratifs comme les *Registres* de la municipalité de Paris (n^o 8), relation restée manuscrite (n^o 9), poésie manuscrite (n^o 17), correspondance (n^o 3), mémoires (1, 2, 4-7, 10-12⁴). Sans doute d'autres écrits pourraient-ils être choisis : l'exhaustivité, pour ce type de travail autour des mises en discours de l'événement, n'est pas forcément rentable, permettant au plus de « constater une répétitivité déjà assez attestée par les documents dont nous disposons » (Rétat 1979 : 8). On signalera la complexité philologique de ces textes, dont les dates de composition sont souvent inconnues, de même que les auteurs dans le cas de la plupart des libelles : on est parfois réduits aux conjectures quant à leurs coordonnées pragmatiques.
- 5 Ainsi constitué, ce sondage dans l'archive permet d'extraire les procédés par lesquels une certaine vulgate sur cet événement se met rapidement en place et se sédimente pour en construire la mémoire historiographique. Plusieurs voies sont possibles quand on se livre à la comparaison des versions autour d'un événement : ce peut être le moyen de montrer avec précision la singulière réussite d'un auteur dans ses mises en récit, concurrentes d'autres visions des faits (sur Sévigné, voir Depretto 2015 : 31 *et passim*), ou l'occasion de chercher les différences factuelles ou de points de vue (entre les visions de Retz et de La Rochefoucauld : Guellouz 2001), ou encore montrer l'action d'écriture réalisée par les libelles, comme le fait Jouhaud sur un « faisceau » de douze de ces pièces, en montrant combien elles pouvaient politiser obliquement un fait divers (Jouhaud [1985] 2009 : 41-64). À partir de sources plus nombreuses et plus dispersées, on se bornera dans le cadre de cet article à voir comment des points communs formels traversent les différentes pratiques socio-discursives, pour montrer que l'événement se constitue aussi par une langue partagée. Quelles sont les accroches langagières de la mémoire historique, telle qu'elle se cristallise dès les premières versions discursives d'un événement, au lendemain des faits ?

Quelques produits discursifs de l'événement (et leur circulation)

- 6 Il convient de résumer brièvement les faits, tels que l'historiographie les relate d'après la convergence des sources : depuis le printemps 1648, le gouvernement de Régence (autour d'Anne d'Autriche) est confronté à la résistance du Parlement devant l'enregistrement de

réformes fiscales. Du 26 au 28 août, cette résistance trouve un écho dans le tumulte qui se déroule dans les rues de Paris, à travers un millier de barricades dressées par une population parisienne assez mélangée sur le plan social. Le schéma narratif semble remarquablement stable dans le corpus, ce qui n'est pas toujours le cas, notamment au sujet d'émeutes (Sgard 1988 : 6-7). Dans le cas de mazarinades qui fonctionnent en « faisceaux » autour d'un même épisode (Jouhaud [1985] 2009 : 32-33), la répétition n'est cependant pas exceptionnelle : il n'est pas rare qu'autour de quelques pièces livrant une version narrative circonstanciée se forge un « patron » (*ibid.* : 45) servant de matrice à d'autres textes qui utilisent les faits comme prétexte pour servir un propos tantôt antifrondeur, tantôt antimazarin, ou condéen etc. (voir ici le *Testament* n° 35, déceptif sur le sujet des barricades, présent seulement dans le titre, ou encore les *Stances* n° 33, qui exploitent un détail souvent narré, la fuite de Séguier chez le duc de Luynes, surtout pour ironiser sur l'aide opportune du janséniste). Ici, les sources les plus précisément narratives, dont certaines ont dû constituer un « patron » narratif (1-12, 14 et 29, 15, 17, 21, 32), fournissent un canevas qui souligne la densité temporelle de l'événement, marqué par trois scansions : le 26 août à midi, prétexte est pris d'une manifestation publique (le *Te Deum* donné à Notre-Dame en l'honneur de la victoire de Condé sur les Espagnols) pour arrêter trois parlementaires considérés comme les meneurs de la contestation fiscale, dont un particulièrement populaire, Pierre Broussel. Cette nouvelle provoque un soulèvement dans Paris : des chaînes sont tendues pour barrer les rues l'après-midi même et un millier de barricades sont dressées le 27 août. Le Parlement en délégation négocie la libération des prisonniers auprès de la Cour ce même jour, et Broussel rentre à Paris le 28 au matin, après quoi le retour au calme se fait dans la journée. Les marqueurs chronologiques délimitent nettement les trois moments dans la plupart des récits circonstanciés de l'événement.

- 7 Dans le « marché discursif » de 1648-1649 (Angenot 1989), nombreux sont les écrits qui évoquent ou relatent l'épisode. Nombreux aussi sont les éditeurs, dès le XIX^e siècle, et les historiens (notamment Mousnier [1949] 1970 : 267-268 et Descimon 1990) à avoir recoupé diverses sources pour établir les faits et en fournir de puissantes interprétations : indispensable, cette opération historiographique se sert des textes comme documents. La multiplicité de la documentation peut être mise autrement à profit, en considérant ces traces comme constitutives elles-mêmes de l'événement :

C'est que l'archive n'est pas le reflet passif d'une réalité institutionnelle ; elle est, dans sa matérialité et sa diversité mêmes, mise en ordre par son horizon social.

L'archive n'est pas un simple document où se puisent les référents ; elle s'offre à une lecture qui découvre des dispositifs, des configurations signifiantes (Guilhaumou, Maldidier & Robin 1994 : 92).

- 8 Pour reprendre donc la célèbre paronomase foucauldienne, il s'agit moins de prendre les discours comme « documents » que comme « monuments » (Foucault [1968] 1994 : 708, citant Canguilhem).

Le nom de l'événement : l'événement comme entité *via* la métonymie

- 9 Le premier produit discursif est le nom de l'événement, constitué comme tel notamment par son accession à la place de titres dans les libelles (ici au sens d'écrits souvent brefs circulant dans l'espace public). C'est quelques mois après les événements d'août (entre

janvier et mars 1649, où paraissent environ 800 libelles uniques, soit une dizaine par jour, en centaines d'exemplaires pour certains) qu'une première salve de libelles voit le jour (Carrier 1989a : 273-275 et Carrier 1989b) et que plusieurs d'entre eux instituent les barricades comme point de départ de la Fronde. Les pièces les plus diverses « publient » ainsi le nom de l'événement, sous sa forme nominale : « Les Barricades » ou « Les dernières Barricades de Paris » (dans des poésies comme *Les Dernières barricades de Paris, en vers burlesques*, ou encore *Les Charmans effects des barricades* ou des chansons : *Sur les Barricades ; La Chanson des Barricades de Paris*). Ces syntagmes nominaux sont parfois inclus dans des périphrases (l'*Agréable récit de ce qui s'est passé aux dernières barricades de Paris ; Relation veritable, de tout ce qui s'est fait & passé aux Baricades de Paris, les vingt sixième, vingt septième & vingt huitième d'Aoust mil six cens quarante-huit*). Ainsi, le désignant d'événement n'est que rarement la description définie complète, qui est sa forme canonique selon les analystes du discours qui étudient ce type de formules dans le discours de presse actuel (Calabrese 2013b) ; on la trouve à l'occasion : *Les Alleluya sur les Barricades [du] 26 aoust 1648*. En fait, les désignants allusifs sont possibles et même préférés en stricte synchronie où l'identification est évidente. Le nom d'événement connaît ainsi des formes diverses : la description définie incomplète (« les Barricades ») est fréquente, la métonymie par la seule date est possible (« le 26 aoust » dans *Le Mémoire des plus remarquables pieces faites depuis le 26. Aoust jusques à present*), de même que l'intégration dans des syntagmes plus vastes (« au temps des barricades » : *Testament solemnel du cardinal mazarin par luy fait au temps des Baricades*). Dans le corps des textes, des variantes significatives sont à noter, comme l'embranchement du groupe nominal dans tel texte pro-mazarin où le possessif connote la mise à distance réprobatrice (« vos barricades » dans *L'Avis sincere aux bourgeois de Paris 1652* : 11). Le réarrangement du syntagme est une variante possible, besoins de la rime obligent (« Barricades dernières/ Lere-la, lere-lenlere », dans la *Chanson des Barricades de Paris* : 8).

- 10 La fonction donnée au « nom d'événements » par Calabrese (2013a, 2013b) semble opératoire, dans un régime éditorial qui n'est pourtant pas celui de la presse périodique moderne : « Dans les médias d'information, l'acte de nommer des événements [...] donne une visibilité à l'événement (lequel n'existe pas en tant que fait public avant sa nomination) » (Calabrese 2013a : 234). Au plan de la sémantique nominale, « il transforme un processus [...] en entité du monde, autrement dit, il transforme un procès en nom [...] » (*ibid.*), ce qui est particulièrement vrai du mot *barricades* en raison de la métonymie qu'il opère, passant du sens d'« ensemble de barriques dressées pour faire obstacle ou servir de retranchement » à l'acception abstraite du nom au pluriel « soulèvement au cours duquel ont été dressées des barricades » (ce sens entre dans le dictionnaire à la fin du siècle avec Furetière, qui donne l'exemple de celles de la Ligue, puis de la Fronde). D'autres noms d'événements particulièrement synthétiques sont obtenus par des métonymies dans le sens inverse (de l'abstrait au concret), permise par la langue du milieu du XVII^e siècle, effaçant le procès au profit du résultat, comme *prison* et *liberté* pour *emprisonnement* et *libération* par exemple. Ainsi l'emprisonnement des Princes est souvent désigné par ce nom métonymique d'événement, par exemple dans *L'Injuste Prison de Messieurs les princes, et les convulsions de la France durant leur détention, par un gentilhomme français* ou les *Remontrances faites au roi par Monsieur le Premier président, pour la liberté de Messieurs les Princes*, ou encore dans le libelle intitulé *Histoire de la prison et de la liberté de monsieur le Prince*, de Claude Joly.

- 11 Il est donc évident que la place de titre confère une visibilité au nom d'événement. Dans le corps des textes à présent, sa récurrence est génératrice de discours, notamment, dans le cas des productions versifiées, parce qu'il est la matrice d'un certain nombre de rimes. La productivité discursive de *barricades* confine parfois à un effet de bouts-rimés (genre alors en vogue où des rimes imposées aimantent la production du poème) : (*tant d'algarades, brigades, incartade, estocades* (Cassandre 2018 : 100, 103-104, 108, 114) – le mot *algarade* se retrouvant ailleurs dans le même type de syntagme intensif mais avec déformation phonétique : *tant d'argarades* (*Charmans effects* 1649 : 3) ; semblables rimes figurent dans les chansons (*rodomontades*, dans *Chanson nouvelle 2* : 29) ou dans des pièces versifiées à probable grande diffusion (*boutades, bravades, rancades*, dans *L'Agréable récit* [1649] 1853 : 1 et 17 ; 10 ; 14 ; voir aussi *incartades*, dans *Le Theologien d'etat* 1649 : 23). Le néologisme *frondade* est le phénomène le plus remarquable de cette génération de rimes (et, en l'occurrence, de mot) par attraction du suffixe nominal *-ade*. On le trouve dans plusieurs couplets ou poèmes qui nous sont parvenus par la main de Tallemant des Réaux (1994 : 201, 228-229) :

Je veux que Dieu me damne
Si tu ne le fais desloger
Bonne femme Dame Anne
Ton estrange
La Barricade
Et la Frondade
Vous feront tous deux enrager. (Tallemant des Réaux⁵ 1994 : 201)

- 12 Il est vrai que la rime en *-ade* est de toute façon fréquente dans la poésie burlesque (pour un exemple contemporain, voir Scarron 1648b), parce que le suffixe sert à former des mots de registre bas, plébiscités par ce style. Néanmoins il est remarquable que le substantif *barricades* est toujours celui qui appelle la rime, en une mise en valeur dont on peut supposer les effets mémoriels : la rime a des vertus mnémotechniques, lesquelles se voient d'ailleurs mises à profit dans des ouvrages de vulgarisation historiographique (on pense à la *Pratique de la mémoire artificielle* du grammairien jésuite Buffier qui se propose d'enseigner l'histoire par des textes versifiés : Buffier 1705-1706).
- 13 Enfin, l'incomplétude du nom d'événement « Barricades de Paris » lui permet de n'être pas absolument singulatif : il entre en série avec l'évocation d'un autre épisode de fraîche mémoire, les barricades de 1588, pendant la Ligue, en vertu de l'« extraordinaire retour de l'identique » (Rétat 1979 : 340) qui permet souvent dans l'écrit d'Ancien Régime de réguler l'expression de l'exceptionnel en l'intégrant dans une série. De fait, les allusions à cet épisode passé sont récurrentes, notamment dans les écrits mémorialistes de l'après-coup, que ce soit :
- 14 - par le biais du discours moral de l'exemplarité (classique dans ce régime d'historicité), avec la valeur modale de *devoir* à l'imparfait (équivalent à notre conditionnel passé) dans les mémoires de Guy Joly : « Les barricades qui furent faites sous Henri III devoient tenir lieu de leçon » (1826 : 33-34),
- 15 - *via* les subjectivèmes de haut degré, confirmant que la trace de l'événement correspond souvent à l'inscription subjective de celui-ci dans les produits discursifs de ses acteurs (Farge 2002 : 27⁶), par exemple chez une mémorialiste comme Mme de Motteville :
car j'avois pensé mourir d'étonnement quand on me vint dire que Paris étoit en armes : ne croyant pas que jamais dans ce Paris, le séjour des délices et des douceurs, on pût voir la guerre ni des barricades, que dans l'histoire et la vie d'Henri III. (Motteville 1824 : 13),

- 16 ou encore cette relation manuscrite rédigée par un homme de guerre peu après les faits (sans doute vers septembre : voir Mousnier 1970 : 267) :
- cette journée des Barricades a été plus mémorable en ces circonstances que celle de Monsieur de Guise de l'an 1588 [...] d'avoir vu dans Paris de cent mil hommes sous les armes barricadés et retranchés en moins d'une heure, sans ordre, sans chef et sans désordre ([Relation d'un homme de guerre] : f° 335),
- 17 - ou encore à travers des récupérations commerciales de l'Histoire, cette fois dans les publications imprimées peu après les faits : un libelle adopte ainsi le style burlesque revendiqué par nombre de libelles sous la Fronde, pour relater les barricades du siècle précédent (*Récit véritable de ce qui s'est passé aux barricades de l'année mil cinq cens quatre vingts huict*, imitant, notamment dans la mise en page de son titre, l'*Agréable récit de ce qui s'est passé aux dernières barricades de Paris*). Avec cette narration versifiée d'un épisode ancien sous une forme à la mode, les imprimeurs-libraires parient sur une curiosité historique aiguësée par les événements présents, voire sur une confusion du consommateur de libelles, susceptible d'acheter le récit de l'ancien en le prenant pour du nouveau.
- 18 Ainsi, le nom d'événement permet de synthétiser des éléments disparates, « condense une série de faits hétérogènes sous une dénomination, [...] subsume une série d'images sous un seul désignant » (Calabrese 2013a : 234). Les critères discursifs partagés par les « événements-symboles » (Lüsebrink 1992) accentuent cette condensation efficace. D'abord, l'« iconicité » des barricades (successives), au sens où elles sont non seulement un concept abstrait, mais également une représentation figurative référentielle ; ensuite, la « secondarité sémantique » de leur nom (*ibid.* : 116), c'est-à-dire le primat du sens second (métonymique, en l'espèce), propre à transformer la pluralité concrète des faits en unité sérielle et abstraite. Quelques mois après les faits (et sans doute dès leur lendemain sous forme orale et manuscrite), la seule dénomination des barricades permet ainsi de renvoyer synthétiquement à des connaissances partagées, qui, en dépit des différences de points de vue, incarnent une forme de « consensus » discursif (Calabrese 2013a : 233).

Les figures du renversement

- 19 Cette capacité du nom d'événement à canaliser de la connaissance commune incite à chercher plus loin les formes expressives qui traverseraient les pratiques sociales les plus diverses (depuis la chanson de rue jusqu'aux mémoires d'un grand aristocrate et prélat comme Retz en passant par la relation d'un domestique du roi comme Marie Dubois ou de la reine comme Mme de Motteville, ou le journal d'un parlementaire comme Olivier Lefèvre d'Ormesson). Comme dit plus haut, la stabilité du schéma narratif est frappante, y compris dans le récit à chaud que constitue la seule correspondance qui, sauf erreur, nous reste sur le sujet (Gagnières [1648] 1890⁷) : dès le 28 août, l'épistolier synthétise les principaux éléments factuels des trois journées. Une certaine vulgate narrative circule donc rapidement, qui intéresse ici non pour son contenu factuel mais pour sa stylisation, dont on prendra un exemple d'ordre figural.
- 20 La dramatisation des faits tient à la figuration d'un brutal renversement de la conjoncture, notamment au début de l'épisode, marqué par le passage de l'euphorie à la dysphorie puisque l'arrestation de Broussel se fait à l'occasion d'une réjouissance publique (le *Te Deum* donné pour fêter une victoire militaire de Condé). La schématisation

spectaculaire du renversement de la fortune passe par des tropes, notamment la comparaison :

Ce fut au temps que la victoire
Amoureuse de nostre gloire [...]
Chacun bénissoit sa prouesse.
Tout estoit rempli d'allégresse ;
Mais comme en un beau jour d'Esté,
Plein de lumière et de clarté,
Le Ciel se couvrant de nuage
Change le beau temps en orage. (*Agréable Récit* [1649] 1853 : 8. Voir aussi l'*Agréable et véritable récit* 1649 : 11)

21 La matière figurale est ici des plus topiques et renvoie au changement subit de l'état des choses, c'est-à-dire à la « révolution » (Retz 2003 : 129) au sens classique du terme (sur cette topique dans le corpus, voir Carrier 1996 : 30 et pour son usage chez Retz, voir Jouhaud [1985] 2009 : 107). La métaphore de l'orage ou de la tempête rend aussi bien compte du soudain retour au calme au troisième jour des barricades, dans *Cassandra* (2018 : 114), Talon (1839 : 268), *L'Histoire du temps* (1649 : 210), ou encore celle du feu qu'on étouffe (*Relation véritable* 1649 : 8), de la mer en furie (*Le Theologien d'Etat* 1649 : 23 ; pour une autre comparaison, voir Retz 2003 : 162).

22 Il est probable que la première occurrence de ce paradoxe causal (l'« allégresse » tournant à l'« orage ») vienne d'une harangue de Molé (premier président du Parlement de Paris qui mena les négociations auprès de la Reine pour la libération de Broussel). Ce discours, ou une version plus ou moins fidèle de celui-ci, paraît en 1649 sous forme de libelle :

Nous avons trouvé bien estrange, madame, qu'après des actions de grace si eclatantes, rendües à Dieu pour le gain d'une grande bataille, Nos Confreres ayent esté arrestez prisonniers, & que les graces que Dieu vous a faites ayent esté tournées en disgrace bien rudes pour nous. (*Harangues* 1649 : 4)

23 Ce discours est en lui-même une action dans l'événement, puisque c'est grâce à la persuasion de Molé que la reine aurait ordonné la libération de Broussel. Le levier persuasif est ici l'indignation, manifestation de l'éthos du locuteur qui repose sur l'énoncé d'un contraste injuste entre *grâce*, *actions de grace* d'une part et *disgrâce* d'autre part (les figures de dérivation et de composition lexicales appuient l'antithèse). Le procédé circule dans les libelles en prose, à la faveur du discours rapporté, qui reprend le discours de Molé non pas à la lettre, mais à travers le même répertoire topique :

Le premier President à la teste de la compagnie aborda le Roy & la Reyne avec beaucoup de constance, & adressant sa voix au Roy luy dit à peu prés en substance : Que ce siecle estoit bien mal-heureux, auquel les victoires & les triumphes, qui ne doiuent causer que des joyes & des allegresses ne produisent que des chaisnes & des prisons. Que les rejouyssances du jour precedent & le dueil de celui-cy marquoient bien que les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas. (*Relation véritable* : 4-5)

24 L'antithèse est la matrice d'une amplification autour du lieu rhétorique de la cause et de l'effet, auquel est associé l'énoncé parémique pour appuyer la preuve (« les jours se suivent, mais ne se ressemblent pas »). Dans la clause lapidaire de tel autre libelle on joue sur la métonymie de l'effet pour la cause : « Voila un *Te Deum* suivy de quantité de *de Profundis*. » (*Le Mémoire des plus remarquables pieces* 1649 : 8 ; voir aussi *L'Injuste au throsne de la fortune* 1649 : 2 ; *Tumultus* 1649 : 4). Ces indices rhétoriques, qui visent à dénoncer l'arrestation orchestrée par le gouvernement, signalent les pièces favorables à la

première Fronde, comme le montre *a contrario* un pamphlet antifrondeur, qui révoque quant à lui cette exposition des faits jugée manichéenne :

Ne vous en excusez pas sur la canaille, & ne dites pas comme vous faites ordinairement, qu'il est bien estrange que lon eust choisi le jour destiné à une réjouissance publique, pour cette execution. (*Advis sincere* 1652 : 11)

- 25 Aussi le repérage du traitement réservé à l'expression du contraste peut-il permettre de situer idéologiquement les textes dans le corpus. Mme de Motteville par exemple, qui en tant que domestique de la Reine, relaie le point de vue de la Cour (du gouvernement), use à la fin de l'extrait de la même expression des contraires relevée jusqu'ici, mais pour dénoncer le camp du Parlement :

La Reine voulant faire chanter le Te Deum à Notre-Dame, pour rendre grâces à Dieu de la bataille gagnée, et y faire porter plusieurs drapeaux conquis sur les ennemis, voulut aussi se servir de ce jour de triomphe pour apporter quelque remède aux révoltes du parlement, et le punir de sa dernière désobéissance, qui, après tant de grâces accordées et tant de commandemens réitérés, avoit paru aux yeux de tout le monde cacher une audace criminelle sous l'apparence d'une fausse fidélité. (Motteville 1824 : 4-5).

- 26 Les preuves que sont la cause et l'effet antithétiques (la « désobéissance » répondant aux « commandements », et les « révoltes » aux « grâces accordées ») et l'ethos indigné sont empruntés au répertoire de la rhétorique judiciaire, dans une perspective toute contraire à celle pour laquelle les utilisent initialement le camp parlementaire et les libelles qui s'en font l'écho.
- 27 Il semble ainsi que même l'antithèse, censée exprimer un contraste paradoxal, se sédimente pour devenir l'image attendue de l'inattendu. Les libelles, en tant qu'écrits visant une forme d'efficacité immédiate, sinon persuasive du moins expressive, tendent à amplifier un répertoire topique de figures. Là encore, on peut supposer que ce procédé ait un rôle à jouer dans la mémoire de l'épisode : le premier relai mémoriel serait formé par les libelles, composés « sur le motif » ; les mémoires en constituent un écho, soit qu'ils en soient imprégnés textuellement, soit qu'ils puisent au même interdiscours (ici entendu au sens de Charaudeau 1993 comme ensemble discursif caractérisé par un jeu de renvois dont on n'a pas toujours gardé la configuration textuelle, sorte d'intertextualité sans texte).

Saturation polyphonique : l'événement de parole constitutif du récit d'événement

- 28 Si un certain discours commun sur ces journées peut apparaître comme le produit d'une réception immédiate des diverses rumeurs et récits à chaud, c'est aussi en raison de la saturation du corpus par des discours rapportés mis en scène comme le fruit d'une quête d'information. Autrement dit, un des faits centraux des récits réside dans la relation elle-même de l'événement en train de se faire. Ce point apparaît avec une netteté particulière dans les registres de l'Hôtel de Ville, documents émis par la municipalité de Paris ; ils sont constitués pour la majeure partie de discours rapportés, notamment le discours indirect ou narrativisé, toujours précédé d'un verbe de mouvement (en gras ci-dessous), qui articule déplacements dans Paris et circulation du savoir :

L'un des quartiniers de la ville de Paris, **seroit venu** en l'Hostel d'icelle, où estoient MM. les prévost [sic] des marchands [...], les advertir que tout estoit en rumeur dans la cité [...] qu'il avoit cru estre de son debvoir d'en **venir** advertir la Ville [...].

Comme ceux que MM. de la Ville **avoient envoyez** par les quartiers rapportèrent que tout y estoit extrêmement esmeu, et qu'on voyoit quantité de vacabons [sic] qui ne demandoient qu'à piller [...]. (*Registres de l'Hôtel de Ville de Paris* [1649] 1846 : 15-16)

- 29 Des propositions percontatives (entre crochets ci-dessous) peuvent aussi introduire de longues séquences de discours indirect libre (ici démarquées par *dont* et à *quoi*), qui enchâssent d'autres formes de discours rapportés (ici le discours narrativisé, en italiques) :

MM. les prévost [sic] des marchands... **auoient envoyé** par tous les quartiers de Paris pour sçavoir [ce qui s'y estoit passé, en quelle posture estoit le peuple]. Dont n'ayant rien appris qu'une suite de mutinerie, et qu'il leur fust confirmé par les quartiniers qui **vinrent rendre raison** de ce qu'ils avoient voulu faire pour l'exécution des mandements précédents. A quoy les bourgeois *avoient fortement résisté* [...]. (*Registres de l'Hôtel de Ville de Paris* [1649] 1846 : 20 ; voir semblables phénomènes avec le discours narrativisé dans *Relation veritable* 1649 : 3).

- 30 La quête d'informations constitue très visiblement un enjeu majeur pour la municipalité qui dépêche ses agents en ce sens, preuve de la circulation très précoce d'un récit des faits. La séquence du *Journal* de Lefèvre d'Ormesson consacrée aux barricades présente une structure comparable puisque son récit est enchâssé dans une proposition complétive, équivalent à une glose en discours rapporté : « J'appris de plusieurs les particularités de tout ce qui étoit arrivé, *savoir que ...* » (Lefèvre d'Ormesson 1860 : 555). De fait, le chroniqueur relate l'épisode de seconde main : retiré dans ses terres d'Amboile, il n'a pas assisté aux journées d'août 1648. Son texte est ainsi précieux, non pas pour un regard inédit qu'il donnerait des faits, mais pour estimer la circulation, voire la stabilisation d'un discours sur ceux-ci (les détails là encore recourent ceux des libelles les plus narratifs et de la lettre de Gaignières).

- 31 Retz s'attache quant à lui à souligner l'opposition des versions orales adressées à la Reine pour lui conseiller de mettre ou non fin au soulèvement :

[Meilleraie] parla, et il parla selon ce que lui dictait ce qu'il avait vu dans les rues. [...] [Senneterre] effaça en moins d'un rien ces premières idées, en assurant que la chaleur du peuple commençait à se ralentir, que l'on ne prenait point les armes, et qu'avec un peu de patience tout irait bien. (Retz 2003 : 146).

- 32 Les trois propositions de discours indirect finales (relatant les propos du courtisan flattant la Reine) succèdent au discours narrativisé (du maréchal de la Meilleraie, ayant constaté sur place la vigueur du soulèvement), comme la version lénifiante à la version réaliste des faits. Cette efficacité des discours de conseil sur les actions des gouvernants (en particulier la Reine, de qui dépend la libération des parlementaires réclamés par la foule) est volontiers restituée dans les écrits contemporains, qui se font ainsi à la fois l'écho et l'agent d'une circulation du discours sur l'événement :

Le président de Bailleul retourna encore vers la Reyne, & luy dit quelle [sic] ne doutoit qu'il ne fut son tres-obeysant & fidel serviteur, y estant obligé par beaucoup de biens qui l'attachoient particulièrement à son service, mais qu'il devoit luy dire que sa personne n'estoit plus en seureté si la fureur du peuple continuoit davantage, & qu'il n'estoit que trop vray qu'il n'y avoit plus d'autre moyen de l'apaiser qu'en rendant leurs confreres. La Reyne se rendit à ses dernieres paroles. (*Relation veritable* 1649 : 6 ; paraphrasé dans Montglat 1826 : 129)

- 33 La restitution des scènes de conseil que les mémorialistes ont en commun avec les libelles du temps (qu'ils les démarquent ou qu'ils aient des sources, orales ou écrites, concordantes) montre combien la circulation des informations participe de l'événement

lui-même : la maîtrise de l'information semble bien, dans de tels contextes, faire partie intégrante du rapport de force (un des enjeux des révoltes sous l'Ancien Régime a pu être récemment décrit comme le contrôle de l'information par les rebelles et les autorités, de sorte qu'on peut penser qu'à cette époque « une révolte est peut-être d'abord et avant tout un phénomène de communication », Haffemayer 2018 : 130). Alors que dans d'autres contextes, les écrits à chaud, comme les gazettes, inscrivent surtout les réactions à l'événement, la circulation de la rumeur, de l'écho (voir Rétaf 1979 : 28-29), on note ici un autre rôle dévolu aux discours rapporté : ils montrent combien le récit des faits est suscité par les acteurs du conflit eux-mêmes, combien il est un produit d'échange dans l'économie de la confrontation entre la Cour et le Parlement soutenu par la foule.

- 34 C'est justement en examinant la référence à ces groupes protagonistes de l'événement qu'apparaissent d'autres récurrences dans l'interdiscours, relevant cette fois de la microstructure.

Dire l'action de la foule : deux exemples de faits langagiers saillants

- 35 Deux ensembles de faits de langue parcourent le corpus : d'une part des marqueurs qui dénotent la contrainte exercée sur des puissants, et de l'autre les indéfinis, employés pour référer à la foule (quand elle n'est pas désignée par des noms collectifs comme « le peuple », « la populace » ou « le(s) bourgeois^s »). Ils ne sont sans doute pas assez spécifiques comme faits de langue pour caractériser ce moment discursif en particulier, mais leurs emplois récurrents dans ce contexte semblent en revanche pouvoir être rentables au plan interprétatif.

Formes du passif et expression de la contrainte

- 36 Un épisode revient dans de nombreuses sources relatives aux barricades, y compris les plus allusives ou brèves (*Stances* [1648]) : il s'agit de la mésaventure du chancelier Séguier le 27 août 1648 au petit matin. Tentant de traverser Paris pour communiquer au Parlement les intentions de la Cour, il achoppe en carrosse au niveau du quai des Orfèvres, puis du Pont Saint-Michel, fermés par une barricade ; descendu dans la rue pour finir le trajet à pied, il est reconnu, injurié et lapidé, et doit se cacher dans l'hôtel de Luynes, d'où il est libéré par le maréchal de La Meilleraye. Garde des sceaux depuis plus de dix ans, membre du « gouvernement » responsable de l'arrestation de Broussel, Séguier jouit d'une notoriété et d'un pouvoir qui expliquent qu'il soit ainsi au cœur des discours. C'est la manière dont sont modalisés les procès qui l'affectent qui intéresse ici l'analyse.
- 37 Dès le premier récit conservé, la diathèse passive est privilégiée :
- [M. le chancelier] ne sceut passer sur le quay des Orfaivres ; [...] il fut pressé de sorte qu'il fut contraint de mettre pied à terre et de se sauver au logis de Monsieur le duc de Luynes. (Gaignières [1648] 1890 : 576 ; à partir d'ici, les italiques dans les citations sont de mon fait)
- 38 L'autre récit le plus circonstancié recourt au même procédé, et au même lexique :
- M. le chancelier, allant à six heures du matin au Palais-Royal, [...] ne put passer le quai des Orfèvres, et fut contraint d'aller par celui des Augustins, au bas duquel on le

hua, et, quantité de monde s'y étant ramassé, on lui vomit mille injures, ce qui l'*obligea* de se retirer à l'hôtel de Luynes. (Dubois 1865 : 330).

- 39 Au plan lexical, *obliger de* renforce le sème /contrainte/ du verbe au passif, association qui se retrouve dans des relations rétrospectives, qu'elles émanent de témoins des faits ou de locuteurs relayant des tiers, comme c'est le cas, on l'a vu, de Lefèvre d'Ormesson :

À la première [chaîne], il fut reçu avec injures, et le petit peuple commença à l'appeler maltôtier et à lui jeter des pierres ; il fut obligé de fuir. Le maître d'une hôtellerie lui refusa sa maison. Il fut contraint d'aller jusqu'à l'hôtel de M. Luynes. (Lefèvre d'Ormesson 1860 : 263)

- 40 On ferait les mêmes relevés dans Talon 1839 (264), et, pour le passif, dans Motteville 1824 (15) ou avec un participe passé de sens passif chez Retz (« Le chancelier, poussé de tous côtés, se sauva à tout peine dans l'hôtel d'O [...] », Retz 2003 : 158). Le verbe *contraindre* au passif est aussi utilisé au sujet des parlementaires dans Vallier 1902 (93) et Joly 1826 (29).

- 41 Les diverses appropriations de ces éléments partagés méritent attention. L'écrit administratif du corpus (les *Registres de l'Hôtel de ville*), pourtant non embrayé et relativement peu modalisé dans l'ensemble, accompagne le sème /contrainte/ d'une syntaxe consécutive dénotant le haut degré :

[Les bourgeois] ayant fait des barricades en plusieurs endroitz ; ayant esté si osez que de courir sur M. le chancelier qui alloit au parlement, le contraindre de prendre un autre chemin [...]. (*Registres* 1846 : 20).

- 42 Dans ce récit à chaud émanant des forces municipales impliquées dans le maintien de l'ordre, c'est le surgissement de la subjectivité devant l'inédit qui transparait. Par contraste, dans un poème manuscrit dont on ignore la circulation hors d'un cercle de lettrés des années 1645-1648, le déplacement de ces indices témoigne d'un point de vue plus distancié sur les faits :

Quant à la troupe que je vante,
Elle estoit tout à fait vaillante ;
Puisqu'elle osa combattre armé
Un Chef de guerre renommé,
Qu'elle lui fit changer de route,
Et qu'elle le mit en deroute (Cassandre 2018 : 112).

- 43 *Oser* est utilisé comme modal, et le tour factitif (*faire changer de route*) tend à atténuer le sème /contrainte/ (contrainte ici déplacée au maréchal de La Meilleraye, au reste). Dans tel libelle en prose, c'est plutôt l'ironie qui oriente la perception de la contrainte :

On le salua [le Maréchal de la Meilleraye] d'une si grande quantité de coups de pierre, une desquelles ayant eu l'effronterie d'atteindre la moustache dudit grand Maistre [le même], il fut contraint de s'en fuir avec tous ses gens. (*Le Mémoire des plus remarquables pieces* 1649 : 4).

- 44 Le transfert métonymique du nom abstrait *effronterie* sur le nom non-animé *pierre* accentue la posture ridicule du puissant, en donnant un tour burlesque à l'évocation de sa lapidation. Ailleurs, l'usage du verbe au passif participe d'une véritable violence verbale, au détour d'un couplet de chanson :

Et ce pourceau de chancelier,
Qui de nos bouës⁹ a tant mangé
Qu'en puisse il etre crevé,
Dedans l'hostel de Luynes (Chanson sur l'air, *laissez paître vos bestes*, f°. 16)

- 45 Annoncée par l'expression évaluative avec nom de qualité jouant le rôle d'un qualifiant (*ce pourceau de chancelier*), l'occurrence du passif *être crevé* appuie la transgression de l'image (le chancelier éclatant par ingestion des déchets qu'il a taxés) par celle du niveau de langue.
- 46 Cet exemple de chanson est l'expression la plus forte dans le corpus d'une désacralisation des puissants. D'autres exemples imprimés pourraient en témoigner, d'autant qu'une sorte de quasi liberté de la presse existe de fait, notamment pendant le blocus de Paris où sont publiées les pièces en question (à la différence d'autres insurrections, où les conditions de publication, notamment censurales, de la presse d'Ancien Régime ont empêché tout traitement à chaud, voir Popkin 2000). Mais même dans d'autres pièces, plus inoffensives, on peut se demander si les formes de passivation affectant le chancelier Séguier et le maréchal de La Meilleraye, vu leur récurrence, ne contribuent pas à cette dégradation, de manière moins spectaculaire, plus diffuse ; l'image globale qui émane des récits, nombreux, de cet épisode particulier, tend à montrer ces puissants comme désarmés, privés de pouvoir d'action, et soumis à la force agissante de la masse.

La confusion par les indéfinis

- 47 Cette masse agissante est quant à elle dénotée par des indéfinis qui tendent à la fois à exprimer la dispersion, et à traiter la diversité des acteurs comme une quantité compacte. Mais on va voir que ce marqueur n'est pas réservé à la référence floue au « peuple » ou aux « bourgeois » mutinés.
- 48 Le pronom *on* est évidemment souvent mis à profit :
- Depuis le jour des Barricades,
Où l'on fit maintes algarades (*Nocturne enlèvement* 1649 : 3)
- 49 Il est parfois relayé par le relatif *qui*, à valeur fondamentalement indéfinie :
- La Bazoche fut fort surprise
Le mal, au lieu de se calmer,
Parut de nouveau s'allumer.
On s'assemble, *on* crie, *on* proteste
Qui jure, *qui* gronde, *qui* peste.
[...]
Le peuple fait les Barricades.
De tous costez *on* fait grand bruit ;
On court, *on* s'avance, *on* fuit (*Agréable Récit* [1649] 1853 : 5 ; 10. Voir aussi *Agréable et véritable récit* 1649 : 10-11)
- 50 D'autres pronoms comme *chacun*, *tel*, *les uns ... les autres*, sont également utilisés :
- Les Bourgeois quoique troupe grande,
N'ont personne qui leur commande,
Ils marchent toujours a beau bruit,
Chacun parle, *chacun* prend peine,
Chacun y fait beaucoup de fruit,
Car *chacun* y est capitaine. (« Chanson à boire sur le sujet des troubles » : f° 40)
- 51 Cette accumulation des indéfinis se retrouve dans des pièces contemporaines, notamment en style burlesque (comme on le voit dans le *Virgile travesti* de Scarron par exemple¹⁰) pour renvoyer aux actants de procès concomitants, tout en connotant une activité profuse. Mais il s'agit ici en outre de rendre compte du caractère anonyme de cette foule sans chef (ils « n'ont personne qui leur commande », « car chacun y est capitaine » ; les

sources relèvent souvent cette caractéristique du soulèvement des barricades, fondé sur la solidarité d'une communauté civique particulièrement intégrative (femmes, enfants, vieillards), et dépourvue de meneur (Descimon 1990 : 411). Un trait éprouvé de la poésie burlesque est ici mis à profit dans de nombreuses sources pour saisir une caractéristique frappante de l'événement.

- 52 Mais d'autres occurrences ne se réduisent pas à l'évocation standard de la foule, mais font de la répétition de l'indéfini un moyen d'anonymisation ironique des puissants (ici le chef des armées, le Maréchal de La Meilleraye) :

*Tel chés soi fait la sentinelle,
Tel autre enfile la venelle,
Et tel de peur de horion
Arme son chef d'un morion
[...]
Tel, et bien mieux La Meilleraye,
Surnommé depuis la Tremblaye,
S'enfuit, malgré mille cailloux,
Tout chargé d'honneur et de coups.* (Cassandre 2018 : 103)

- 53 L'épanorthose métalinguistique (« et bien mieux », au sens de *et pour dire bien mieux*) remplace l'indéfini *tel* par la description définie (le nom propre), ce qui met le Maréchal sur le même plan que tel bourgeois couard. Dans l'*Agréable Récit*, ce sont les parlementaires qui sont dénotés par les indéfinis habituellement réservés au « bourgeois » et au « peuple » (ici les parlementaires en question sont ces « Messieurs des Enquêtes ») :

*Lors chacun parlant à l'oreille
Avec son voisin se conseille.
Faut-il le croire, se dit-on.
L'un dit que oui, l'autre que non.
Tout est d'opinion diverse.
L'un la suit ; l'autre la traverse.
L'un dit que c'est trop attenté ;
L'autre la seule seureté
Cette vénérable consulte
Avoit fort l'air d'un tumulte.* (*Agréable Récit* [1649] 1853 : 7)

- 54 Le dernier vers cité donne la clé de ce jeu avec les indéfinis : le débat au Parlement entre ces conseillers aux Enquêtes est dépeint avec les mêmes moyens stylistiques que le désordre de la rue (« tumulte » de part et d'autre). Le procédé réapparaît plus loin, avec *on, chacun, l'un, l'autre* (*Agréable Récit* [1649] 1853 : 18 et 22). Cet usage non discriminant de l'indéfini tend à présenter le Parlement comme un facteur de désordre au même titre que la rue, ce qui serait cohérent avec l'attribution de cette pièce au baron de Verderonne, du parti de Gaston d'Orléans alors dans le gouvernement (attribution généralement reçue, même si la pièce n'est pas signée). L'appropriation de faits de style par ailleurs récurrents traduirait ici une position vis-à-vis de l'événement (ce qui, pour des pièces souvent anonymes, peut être d'un apport précieux au plan interprétatif).

- 55 On retrouve dans certains récits mémorialistes la référence indéfinie pour dénoter la foule, par exemple pour l'épisode de l'avanie de Séguier examiné ci-dessus :

Au même temps, *on* investit l'hôtel de Luynes, dont les portes ayant été forcées, *l'on* y chercha M. le chancelier partout [...]. (Dubois 1865 : 330).

- 56 Mais c'est chez Retz que la juxtaposition des verbes régis par l'indéfini induit un point de vue sur l'événement. Elle affecte tantôt l'ensemble de la population parisienne, au début de la séquence des barricades proprement dites :

[...] mais je ne vous puis exprimer la consternation qui parut dans Paris le premier quart d'heure de l'enlèvement de Broussel, et le mouvement qui s'y fit dès le second. La tristesse, ou plutôt l'abattement, saisit jusqu'aux enfants ; l'on se regardait et l'on ne disait rien.

L'on éclata tout d'un coup : l'on s'émut, l'on courut, l'on cria, l'on ferma les boutiques. (Retz 2003 : 143),

- 57 et tantôt les membres du Parlement, dans la séquence préliminaire consacrée aux causes des barricades :

[Le Parlement] gronda sur l'édit du tariffe ; et aussitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla. L'on chercha en s'éveillant, comme à tâtons, les lois : l'on ne les trouva plus ; l'on s'effara, l'on cria, l'on se les demanda. (Retz 2003 : 129)

- 58 L'expression de la confusion s'étend là encore aux divers opposants au gouvernement, le point de vue étant cette fois non plus teinté de l'ironie vue précédemment dans le poème burlesque (qui montrait le « tumulte » de la « vénérable consulte »), mais au contraire d'une forme d'empathie avec le point de vue des groupes floutés par l'indéfini ; dans le premier extrait notamment, Retz recourt à la modalisation vectrice de subjectivité (« je ne vous puis exprimer ») et à la parasyonymie affinée par l'épanorthose (après « la consternation », « la tristesse, ou plutôt l'abattement »). De fait, le mémorialiste profite du récit de cet événement pour énoncer une sorte de manifeste d'entrée en Fronde (Retz 2003 : 55).

- 59 Le *on* de la foule sans nom, potentiellement effrayante et difficile à maîtriser, est attendu en pareil contexte¹¹ ; que l'usage des indéfinis juxtaposés s'étende aux autres protagonistes du conflit est peut-être une marque plus spécifique de cet interdiscours en particulier. On pourrait y voir une traduction de l'instabilité des rapports de force : la confusion, habituellement imputée au peuple, est attribuée ici aux différents partis en présence. L'indéfini, au demeurant, ne connote pas seulement un désordre délétère, mais rend compte de l'efficace remarquable d'une foule sans chef, ici soulevée pour défendre les parlementaires populaires à l'origine du mouvement. Le procédé se voit ainsi requalifié positivement en contexte, du moins dans certains écrits. En effet, les usages des procédés semblent bien différer selon le point de vue dont émane le texte écrit ou oral qui le met en œuvre : l'examen des formes du passif a montré que des écrits probablement issus de cercles proches du pouvoir tendaient à édulcorer l'agressivité que porte ailleurs le tour. Aussi peut-on faire l'hypothèse (qui demanderait à être confirmée sur d'autres sous-corpus cohérents) que les différents points de vue politiques diffractent des procédés semblables, ce qui induirait une corrélation entre choix stylistiques et positionnement politique dans l'échiquier complexe de la Fronde (nonobstant l'anonymat fréquent des pièces, qui n'invalide pas l'idée de choix stylistique, lui donnant au contraire une portée originale en la reliant à un point de vue idéologique, ou au moins partisan). La dimension polyphonique et foncièrement dialogique (fût-ce implicitement) d'un tel corpus où les productions discursives (notamment les écrits) se répondent les uns aux autres encourage ce type d'analyse : la reprise orientée d'un fait de style serait un marqueur polémique, permettant par surcroît de situer le texte dans la nébuleuse souvent confuse de cet ensemble. Pour reprendre les jalons posés en introduction, il apparaît sans doute que l'événement se constitue dans et par une langue partagée : mais

pour autant les usages qui sont faits de cette même langue ne sauraient être analysés de manière identique. Sans doute le style qui se fait la trace de l'événement est-il inséparable du point de vue qui en est le vecteur.

Conclusion

- 60 C'est l'examen de ces quelques récurrences formelles qui permet de caractériser le « moment discursif » des barricades : le nombre assez conséquent d'écrits permet des recoupements qui rendent crédible la description de formes langagières partagées dans les différents groupes producteurs et consommateurs de l'écrit (et de l'oral dans le cas des chansons et des libelles qui faisaient l'objet de lectures publiques (De Certeau dans Jouhaud [1985] 2009 : III)). La multiplicité des sources fait en soi événement, ce qui peut expliquer que les barricades de 1648 soient devenues dans la mémoire collective non seulement le point de départ de la Fronde¹², mais aussi un de ses emblèmes et une des matrices de la représentation de l'insurrection urbaine, avec les barricades de mai 1588, dans la vulgarisation historiographique (Hazan 2013) ou dans la presse¹³.
- 61 D'autres pistes, non retenues, auraient pu être explorées pour confronter ce corpus à la question du style comme événement, notamment comme événement dans l'histoire littéraire : la promotion du style burlesque à la faveur de la Fronde est en effet remarquable (mais déjà bien connue : voir Nédelec 2016). L'examen stylistique de la description des barricades, par exemple dans une pièce comme *l'Agréable récit de ce qui s'est passé aux dernières barricades de Paris* (n°14 : 14-16) aurait pu montrer que l'objet « bizarre » (*ibid.* : 14) qu'est la barricade est le laboratoire idéal d'une démonstration stylistique¹⁴ (ce qui n'est pas sans rappeler la description des barricades dans *Les Misérables*, esthétiquement programmatique : Yocaris 2016) ; tout se passe comme si cet objet était, par delà les différences esthétiques, un sujet littéraire de choix.
- 62 On a plutôt cherché ici à mêler de telles productions élaborées stylistiquement à d'autres, plus éphémères, mais qui contribuent à former la trace de l'événement dans la mémoire collective. Ces « traces sont celles des contemporains et de leurs descendants, en relation avec leur mode d'insertion et d'appropriation de l'épisode », et elles « inform[e]nt autant sur l'événement que sur les réceptions décalées des générations successives » (Capdevila 2004 : 83). Diffraqué selon des temporalités diverses par rapport aux faits, ce corpus vaut pour les différentes appropriations de l'événement qu'il permet de mettre au jour : elles se traduisent, entre autres, par des détails de la microstructure stylistique, traces des subjectivités à l'œuvre dans les textes, et observatoires de la situation des points de vue dans l'interdiscours.

BIBLIOGRAPHY

Angenot, Marc (1989) : *1889. Un état du discours social*, Montréal, Balzac, coll. « L'univers des discours ».

- Badiou-Monferran, Claire dir. (2013) : *La Littérature des Belles-Lettres. Un défi pour les sciences du texte ?*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Investigations stylistiques ».
- Buffier, Claude (1705-1706) : *Pratique de la mémoire artificielle pour apprendre et pour retenir aisément la chronologie et l'histoire universelle*, par le P. Buffier, Paris, D. Jollet (et N. Le Clerc).
- Calabrese, Laura (2013a) : « La nomination des événements dans le discours d'information : entre déférence et activité collective », dans Danielle Londei, Sophie Moirand, Sandrine Reboul-Touré et Licia Reggiani (dir.), *Dire l'événement. Langage, mémoire société*, Paris, Presse Sorbonne nouvelle, p. 233-243.
- (2013b) : *L'Événement en discours. Presse et mémoire sociale*. Académia-L'Harmattan, coll. « Science du langage. Carrefours et points de vue », Louvain-la-Neuve.
- Capdevila, Luc (2004) : « Les temporalités de l'événement en histoire », dans Alexandre, Didier, Frédéric, Madeleine, Parent, Sabrina & Touret, Michèle (dir.), *Que se passe-t-il ? Événements, sciences humaines et littérature*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », p. 79-89.
- Carrier, Hubert (1989a) : *La Presse de la Fronde (1648-1653) : les Mazarinades*. t. I, *La Conquête de l'opinion*, Genève, Droz, coll. « Histoire et civilisation du livre ».
- (1989b) : « Le pamphlet et l'événement pendant la Fronde : un courant à double sens », dans Roger Duchêne et Pierre Ronzeaud (dir.), *La Fronde en questions : actes du dix-huitième Colloque du Centre méridional de rencontres sur le XVIIème siècle*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence, p. 262-276.
- (1996) : *Les Muses Guerrières*, Paris, Klincksieck, 1996.
- Charaudeau, Patrick (1993) : « Des conditions de la mise en scène du langage », *L'esprit de société : vers une anthropologie sociale du sens*, dans A. Decrosse (dir.), préface de P. Ricœur, Liège, Mardaga, p. 27-65.
- Chartier, Roger (1981) : « L'ancien régime typographique : réflexions sur quelques travaux récents », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 36^e année, n° 2, p. 191-209.
- Depretto, Laure (2015) : *Informers et raconter dans la Correspondance de Madame de Sévigné*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Correspondances et mémoires ».
- Descimon, Robert (1990) : « Les barricades de la Fronde parisienne. Une lecture sociologique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 45^e année, n° 2, p. 397-422.
- Dosse, François (2010) : *Renaissance de l'événement. Un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*, Paris, PUF.
- Farge, Arlette (2002) : « Penser et définir l'événement en histoire », *Terrain* [En ligne], 38 | mars 2002, mis en ligne le 06 mars 2007, consulté pour la dernière fois le 16 octobre 2018. URL : <https://journals.openedition.org/terrain/1929>.
- Foucault, Michel, (1994 [1968]) : « Sur l'archéologie des sciences. Réponse au cercle d'épistémologie », *Cahiers pour l'analyse*, n° 9, repris dans *Dits et Écrits (1954-1988)*, Paris, Seuil, t. I, p. 696-731.
- Garric Nathalie, Longhi Julien (2018) : « Atteindre l'interdiscours par la circulation des discours et du sens », *Langage et société*, 2013/2 (n° 144), p. 65-83. DOI : 10.3917/lis.144.0065. URL : <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2013-2.htm-page-65.htm>. Consulté pour la dernière fois le 14 décembre 2018.

- Guellouz, Suzanne (2001) : « Deux versions d'un même incident : le 21 août 1651 au Parlement », *Se raconter, témoigner, Elseigneur*, n° 17, Presses Universitaires de Caen, p. 179-198.
- Guilhaumou, Jacques, Maldidier, Denise & Robin, Régine (1994) : *Discours et archive. Expérimentations en analyse du discours*, Liège, Mardaga.
- Guilhaumou, Jacques (2006) : *Discours et événement. L'histoire langagière des concepts*, Besançon, Presses Universitaires de Franche Comté.
- Haffemayer Stéphane (2018) : Introduction à Haffemayer, Stéphane 2018 (dir.), « La médiatisation des révoltes en Europe (XVe-XVIIIe s.) », *Revue d'Histoire et civilisation du livre*, XIV, p. 125-266.
- Hazan, Éric (2013) : *La Barricade. Histoire d'un objet révolutionnaire*, Paris, Autrement.
- Joly, Claude (1651) : *Histoire de la prison et de la liberté de monsieur le Prince*, s. l.
- Jouhaud, Christian, 2009 ([1985]) : *Mazarinades. La Fronde des mots*, Paris, Flammarion/Aubier.
- Levesque, Mathilde (2012) : « Une constance renouvelée : la scénographie des mazarinades entre répétition et stratégies de révélation (1648-1652) », dans *Écritures de l'actualité, XVIe-XVIIIe siècles*, K. Abiven & L. Depretto (dir.), Littératures classiques, n° 78, p. 227-242.
- Lüsebrink, Hans-Jürgen (1992) : « La Prise de la Bastille : archéologie d'un événement-symbole », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, tome 104, n°1, p. 115-128.
- Lüsebrink, Hans-Jürgen & Mollier, Jean-Yves dirs (2000) : *Presse et événement : journaux, gazettes, almanachs (XVIIIe-XIXe siècles)*, Berne, Berlin, Bruxelles, Frankfurt/New York, Vienne, Peter Lang.
- Maingueneau, Dominique (1984) : *Genèse du discours*, Bruxelles, Mardaga, coll. « Philosophie et Langage ».
- Moirand, Sophie (2001) : « La circulation interdiscursive comme lieu de construction de domaines de mémoire par les médias », dans J. Lopez Munoz, S. Marnette & L. Rosier (dir.), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan.
- (2007) : *Les Discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF.
- Morin, Edgar (1972) : « L'événement-Sphinx », *Communications*, « L'événement », n° 18, p. 173-192.
- Mousnier Roland (1970 [1949]) : « Quelques raisons de la Fronde. Les causes des journées révolutionnaires parisiennes de 1648 », *XVIIe siècle*, n° 2-3, 1949, p. 33-78, repris dans *La Plume la faucille et le marteau*, Paris, PUF, coll. « Hier », 1970, p. 265-300.
- Nédelec, Claudine (2016) : « La Fronde, une guerre comique ? », dans Stéphane Haffemayer, Patrick Rebollar et Yann Sordet (dir.), *Histoire et civilisation du livre. XII*, Genève, Droz, p. 199-210.
- Nora, Pierre (1972) : « L'événement monstre », *Communications*, n° 18, *L'Événement*, p. 162-172.
- (1974) : « Le retour de l'événement », dans Pierre Nora et Jacques Le Goff (dir.), *Faire de l'histoire* . I, *Nouveaux Problèmes*, Paris, Gallimard, p. 210-228.
- Patin, Guy (2015) : *Correspondance complète et autres écrits de Gui Patin*, éd. Loïc Capron, Paris, Bibliothèque Interuniversitaire de Santé, <http://www.biusante.parisdescartes.fr/patin/>. Consulté pour la dernière fois le 30 septembre 2018.
- Popkin, Jeremy D. (2000) : « Texte et insurrection. La presse et les insurrections de Lyon en 1786 et 1831 », dans Hans-Jürgen Lüsebrink & Jean-Yves Mollier (dir.), *Presse et événement : journaux, gazettes, almanachs (XVIIIe-XIXe siècles)*, Berne, Berlin, Bruxelles, Frankfurt/M., New York, Oxford, Vienne, Peter Lang, p. 45-63.

Rétat, Pierre dir. (1979) : *L'Attentat de Damiens : discours sur l'événement au XVIIIe siècle* / Centre d'études du XVIIIe siècle, Université Lyon II, Paris, Éd. du CNRS / Lyon, Presses universitaires de Lyon.

Scarron, Paul (1648a) : *Le Virgile travesty en vers burlesques*, Paris, T. Quinet, livre I.

— (1648b) : *Typhon ou La gigantomachie : Poème burlesque. Dedicé à monseigneur l'émminentissime cardinal Mazarin*, Paris, T. Quinet.

Sgard, Jean (1988) : *Les Trente Récits de la Journée des Tuiles*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

Yocaris, Ilias (2016) : « Les deux barricades : complexité sémiotique et objectivation des faits de style dans un extrait des *Misérables* », *Semiotica*, 213, p. 91-122.

APPENDIXES

Corpus des sources utilisées

Récits en prose rétrospectifs et correspondance

1. Dubois, Marie, 1865, *Relation véritable de ce qui s'est passé de plus remarquable en la sédition arrivée à Paris le 26 août 1648*, éd. A. Feillet, *Revue des Sociétés savantes*, 4^e série, t. II, p. 324-337.
2. Dubuisson-Aubenay, François-Nicolas Baudot, 1883, *Journal des guerres civiles de Dubuisson-Aubena : 1648-1652*, éd. Gustave Saige, Paris, Champion, vol. 1, p. 51-54.
3. Gaignières, Aimé de, [1648] 1890, *Lettre du 28 août 1648 sur la journée des barricades* [*Lettre d'Aimé de Gaignières à Mme de Blanchefort, conservée par son fils Roger, célèbre collectionneur*], éd. Ch. De Grandmaison, *Gaignières, ses correspondants et ses collections de portraits dans Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. I, p. 577-580.
4. Joly, Guy, 1826, *Mémoires*, *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, éd. M. Petitot, t. XLVII, Paris, Foucault, p. 19-36.
5. Lefèvre d'Ormesson, Olivier, 1860, *Journal*, éd. Adolphe Chéruel, Paris, Imprimerie impériale, coll. « Collection de documents inédits sur l'histoire de France », t. I, p. 555-568.
6. Montglat, François de Clermont, Marquis de, 1826, *Mémoires*, in *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, éd. M. Petitot, t. XLVII, Paris, Foucault, p. 115-137.
7. Motteville, Françoise de, 1824, *Mémoires*, éd. Claude-Bernard Petitot, Paris, Foucault, t. XXXVIII, p. 4-35.
8. *Registres de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Fronde*, [1648] 1846, éd. Le Roux de Lincy & Douët d'Arcq, Paris, Renouard, t. I, p. 13-38.
9. [Relation d'un homme de guerre], BNF Ms 20290, f^o 332-335.
10. Retz, Cardinal de, 2003, *Mémoires*, éd. Michel Pernot, Paris, Gallimard, Folio classique.
11. Talon, Omer, 1839, *Mémoires*, dans *Nouvelle collection des mémoires pour servir à l'histoire de France*, éd. Jean-Joseph-François Poujoulat, Paris, Ed. du commentaire analytique du Code civil, 3^e série, t. VI, p. 263-268.

12. Vallier, Jean, 1902, *Journal de Jean Vallier, Maître d'hôtel du Roi (1648-1647)*, éd. Henri Courtéault & Pierre De Vaissière, Paris, Renouard, t. 1, p. 86-99.

Chansons, poésies manuscrites et libelles contemporains

13. [Bluet, auteur supposé], *Advis sincere aux bourgeois de Paris. Sur ce qui s'est passé en leur ville, depuis l'an 1648*, 1652, Paris.

14. [Verderonne, Claude-Charles de L'Aubespine, baron de], *Agréable récit de ce qui s'est passé aux dernières barricades de Paris*, [1649] 1853, Célestin Moreau (éd.), *Choix de mazarinades*, Paris, Renouard, t. I, p. 1-27.

15. *Agreable et veritable Recit, de ce qui s'est passé devant & depuis l'enlevement du Roy, hors la ville de Paris, par le Conseil de Iule Mazarin, en vers burlesques*, 1649, Paris, Jacques Guillery.

16. « Air du temps, sur le chant, Laissez paistre vos bestes », 1649, dans *Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes. Et avec plusieurs qui n'ont point estéés chantées*, Paris, p. 6-7.

17. Cassandre, François, 2018, « Ma muse autrefois si gaillarde... », in « *Muses naissantes* ». *Écrits de jeunesse et sociabilité lettrée (1645-1655)*, édition critique du Manuscrit BNF f. fr. 19142, éd. K. Abiven & D. Fortin, Reims, EPURE, coll. « Héritages critiques », p. 99-114.

18. « Chanson à boire sur le sujet des troubles » [1648], in le *Chansonnier Maurepas*, t. II, BNF ms. fr. 12617, f° 39-40.

19. « Chanson nouvelle, sur la delivrance de Monsieur de Brousel, Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement de Paris : sur le chant, Thoinon la belle Jardinier, &c. » [1648], in *Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes. Et avec plusieurs qui n'ont point estéés chantées*, Paris, 1649, p. 24.

20. « Chanson nouvelle, sur le sujet de la sortie et départ de la Reyne hors de Paris avec le Roy, après les Baricades et sur son retour, le dernier octobre 1648 » [du baron de Blot], in le *Chansonnier Maurepas*, t. II, BNF ms. fr. 12617, f° 29-36.

21. Du Portail, sieur (Johannes, Nicolas), 1649, *L'Histoire du temps ou le Véritable récit de ce qui s'est passé dans le parlement depuis le mois d'aoust 1647, jusques au mois de novembre 1648*, s. l.

22. *Harangue à Messieurs les echevins et Bourgeois de Paris, touchant tout ce qui s'est passé depuis les Baricades jusques à present, par le sieur Drazor Champenois*, 1649, Paris, François Musnier.

23. *Harangues faites à la Reyne régente par Monseigneur le premier President du Parlement*, Paris, 1649.

24. *L'Injuste au throsne de la fortune, ou le Fléau de la France*, 1649, Paris, Nicolas Jacquard.

25. *Le Theologien d'estat fidellement traduit en vers burlesques. Dedié à la Reyne regente*, 1649, Paris.

26. *Les Alleluja sur les Barricades 26 aoust 1648* [1648], dans le *Chansonnier Maurepas*, BNF ms. fr. 12617, fol. 3-6.

27. « La Chanson des Barricades de Paris, composée par six harangeres, sur le chant, Lerler, &c. » [1648], in *Recueil general, de toutes les chansons mazarinistes. Et avec plusieurs qui n'ont point estéés chantées*, Paris, 1649, p. 8-9.

28. *Les Charmans effects des barricades, ou l'amitié durable de la compagnie des freres bachiques de pique-nique, en vers burlesque*, 1649, Paris.

29. *Les Dernières barricades de Paris, en vers burlesques, avec autres vers, envoyés à Scarron, sur l'arrivée d'un convoi à Paris, 1649*, Rouen, Jacques Cailloué, jouxte la copie imprimée à Paris chez Nicolas Bessin. [même pièce que l'*Agréable récit* (n° 14)].

30. *Mémoire des plus remarquables pièces faites depuis le 26. Aoust jusques à present. Contenant vne particuliere description de toutes les affaires & negociations de l'Estat & des Barricades, avec l'emprisonnement de Monsieur de Broussel. Ensemble son eslargissement, 1649*, Paris, Claude Morlot, rue de la Bucherie, aux Vieilles Estuves.

31. *Récit véritable de ce qui s'est passé aux barricades de l'année mil cinq cens quatre vingts huit, depuis le septiesme May, iusques au dernier Iuin ensuiuant. Descrites en vers burlesques, 1649*, Paris, chez Michel Mettayer.

32. *Relation veritable, de tout ce qui s'est fait & passé aux Baricades de Paris, les vingt sixième, vingt septième & vingt huitième d'Aoust mil six cens quarante-huit, s.d.*, Paris, Jérémie Bouïllerot.

33. *Stances sur la fuite de M^r le Chancelier, au logis de M^r le Duc de Luynes lors des Barricades [1648]*, dans le *Chansonnier Maurepas*, t. II, BNF ms. fr. 12617, f° 53-54.

34. *Sur les Barricades [1648]*, Dans *Diverses pièces sur les colonnes et pilliers des maltotiers Et les vingt Rimes sur leur Patriarche*, Paris, Chez Jacques Guillery, ruë des Sept-Voyes devant le College de Fortet, proche Mont-Aigu. M. DC. XLIX. Avec permission, p. 8.

35. Tallemant des Réaux, Gédéon, 1994, « Couplet », *Le Manuscrit 673*, Vincenette Maigne (éd.), Paris, Klincksieck, coll. « Bibliothèque de l'âge classique », 1994, p. 201.

36. *Testament solennel du cardinal mazarin par luy fait au temps des Baricades, 1649*, Paris, François Musnier.

37. *Tumultus parisiensis descriptio propter raptum D. Brussellum*, dans *Dæmon Ivlii Mazarini in Gallos. Ad Lectores, 1649*, Paris, V^{ve} Théodore Pépingué et E. Maucroy, p. 1-17.

NOTES

1. Si toute la Fronde a déjà pu être considérée en elle-même comme « moment discursif » (Levesque 2012 : 227), on préférera ici se borner à l'analyse de l'un de ses épisodes pour montrer l'interaction entre constitution d'un corpus cohérent et fabrication discursive de l'événement.

2. Tout en ayant conscience des revers épistémologiques d'une telle approche, notamment quant à la question de la valeur, souvent attachée à la notion de style. Pour une mise au point théorique sur cette question, voir Badiou-Monferran dir. 2013.

3. « Le discours est parfois constitué de manière que nous dirons *flottante*, parce qu'il y a peu de traces stables ; il apparaît sous forme de fragments ou d'oralité anonymes et ne peut pas, à proprement parler, être cité. On dira plutôt qu'il constitue la rumeur publique (le « comme on dit »), que parfois il se durcit en stéréotype, et que sa circulation constitue une interdiscursivité » (Charaudeau 1993 : 56).

4. Ces sources manuscrites sont publiées à partir du XIX^e siècle et leur circulation sur le moment est vraisemblable quoique difficile à estimer (de même que le moment de leur composition pour les mémoires).

5. Tallemant des Réaux est ici le scripteur de couplets circulant dans Paris, sans en être l'auteur.

6. « Aussi peut-on dire [...] que l'événement prend également tout son sens à partir de la façon dont les individus le perçoivent, l'intériorisent, finissant à travers des expériences très

différentes par lui donner un tracé aux contours repérables. Il n'y a pas d'événement sans qu'un sens lui soit offert par sa réception. »

7. Sur la lacune dans la correspondance de Gui Patin qui devait vraisemblablement contenir une ou des lettres sur cet événement, voir Patin 2015, (Farge 2002 : 37). note [6], lettre 161.

8. On neutralise ici la question socio-historique de l'identité des acteurs des barricades, déjà profondément documentée et discutée par Descimon 1990 : 412.

9. Une taxe sur l'enlèvement des boues que devaient payer les propriétaires pour le nettoyage des rues avait été établie en 1648.

10. « Les uns roulent pierres de taille/Les autres font une muraille,/Quelques-uns plantent du pavé,/Quelques autres un trou cavé/D'une forte voûte soutiennent,/Les uns vont, & les autres viennent,/ L'un fait un plancher, l'autre un toit,/Icy l'on mange et là l'on boit,/ Les juges rendent la justice,/ Ou travaillent à la police,/Ici quelqu'un attache un clou,/Là quelque autre fait un grand trou,/Pour en faire puits, ou citerne,/Là l'on bastit une taverne,/Et là l'on bastit un tripot,/Là l'on travaille du rabot,/Et là l'on exerce la scie,/Là la chaux vive est amortie,/Là l'on fait mal, là pas trop bien/Là fort peu de chose, & là rien,/L'un blanchit un mur, l'autre un âstre,/ L'un travaille en chaux, l'autre en plâtre. » (Scarron 1648b : 59)

11. Le discours de presse le plus récent nous en donne des exemples comparables, ici au sujet des barricades lors des manifestations des « Gilets jaunes » : « Donc, “on” lynche des policiers, “on” chante la quenelle de Dieudonné à Montmartre, “on” reprend les codes des années 30 pour renverser la République, “on” décapite l'effigie du président... Derrière ces “on”, un seul visage, lâche, raciste, antisémite, putschiste. » (tweet du porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux le 22 décembre 2018, <https://t.co/QpAhO7gMwc>, consulté le 2 janvier 2019).

12. Alors même que d'autres épisodes auraient pu être candidats à ce rôle, les émeutes de la rue Saint-Denis de janvier 1648 notamment (Descimon 1990 : 409-410). Mais force est de constater que dès l'époque, ce sont les barricades d'août qui font figure d'événement-catalyseur (voir notre corpus en annexe) : l'historiographie a longtemps repris cette périodisation (causale) endogène.

13. « La pratique est hautement symbolique, renvoyant à plusieurs soulèvements dans l'Histoire de France. Des barricades se sont en effet élevées notamment lors des guerres de religions (la journée des barricades, le 12 mai 1588, est considérée comme l'origine de la pratique dans la capitale), la Fronde (1648), etc. » (Julien Boudisseau et Luc Lenoir, « Gilets jaunes » : ce samedi des barricades ont été érigées en plein Paris, *Le Figaro*, Publié le 24/11/2018 à 16:31, consulté le 10 décembre 2018 : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/11/24/01016-20181124ARTFIG00076-gilets-jaunes-ce-samedi-des-barricades-ont-ete-erigees-en-plein-paris.php>).

14. La virtuosité stylistique passe par des phénomènes de listes et d'accumulation lexicale, destinés à rendre compte de l'« artifice » de cet « édifice » (*Agréable Récit* [1649] 1853 : 16) : l'artifice est aussi stylistique, et cette allusion métatextuelle peut renvoyer à l'écriture bigarrée du burlesque, revendiquée comme telle. Dimension métatextuelle, effets de cohérence locale (ici par les listes successives), « explosion sémique » sont autant de traits qu'on retrouve dans la description des barricades hugolienne, dont la complexité est déployée par Yocaris 2016 (« explosion sémique » est repris à Christophe Cusimano, cité p. 96).

ABSTRACTS

Les barricades d'août 1648 peuvent être considérées comme un « moment discursif » au sens où elles donnèrent lieu à une abondance de productions langagières (contemporaines des faits ou non). Il s'agit ici de tirer les conséquences, au niveau empirique, des théories sur le « retour de l'événement » en histoire, qui font de celui-ci un événement discursif autant qu'un fait historique. À partir de sources hétérogènes, on essaie ici de mettre au jour les points communs formels qui ont traversé les différentes pratiques socio-discursives, pour montrer que l'événement se constitue aussi par une langue partagée.

INDEX

Chronological index: XVIIe siècle

Mots-clés: analyse du discours, moment discursif, libelles, rhétorique, mémoire

AUTHOR

KARINE ABIVEN

Sorbonne Université – EA STIH

Karine Abiven est maîtresse de conférences à Sorbonne Université et membre junior de l'IUF. Elle est l'auteur de *L'Anecdote ou la fabrique du petit fait vrai. Un genre miniature de Tallemant des Réaux à Voltaire* (Paris, Garnier, 2015), et codirectrice de plusieurs ouvrages collectifs, en particulier sur l'écriture de l'histoire et de l'actualité (*Littératures classiques*, n° 78 et 94). Elle prépare actuellement une exploration numérique et rhétorique d'un corpus de « mazarinades ».